

CONCOURS EXTERNE D'ADJOINT D'ANIMATION TERRITORIAL DE 1<sup>ère</sup> CLASSE

SESSION 2009

QUESTIONNAIRE A CHOIX MULTIPLES PORTANT SUR L'ORGANISATION ET LE  
FONCTIONNEMENT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES ET SUR LA  
COMPREHENSION DES CONSIGNES ELEMENTAIRES D'HYGIENE ET DE SECURITE

Durée : 45 mn  
Coefficient : 1

**SUJET**

(8 pages - 53 questions)

- Chaque question comporte une ou plusieurs réponses exactes.
- Répondez uniquement en **noircissant au stylo bleu ou noir (bille, plume ou feutre), sur la grille de réponse jointe à la copie**, la ou les réponses exactes à chaque question. Les réponses portées sur le sujet lui-même ne sont en aucun cas prises en compte.
- Chaque question vaut 1 point qui n'est attribué que si la ou les réponses exactes sont cochées, et celles-ci seulement.
- Une ou des réponses exactes non noircies, de même que des réponses inexactes noircies, valent 0 point.

**EXEMPLE :**

**Question 5**

**Les épreuves écrites du concours externe d'adjoint d'animation (session 2009) se déroulent :**

- A-** à la Maison des examens d'Arcueil
- B-** au CIG à PANTIN
- C-** le mercredi 25 mars 2007
- D -** le vendredi 3 avril 2009
- E-** le mardi 24 mars 2009

**Votre réponse :**

	A	B	C	D	E
Q5	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Pour répondre à chaque question, utilisez la première ligne.

Si vous souhaitez rectifier votre réponse à cette question, utilisez la deuxième ligne.

Dans ce cas, seule cette deuxième ligne sera prise en compte.

Exemple :

La réponse prise en compte pour la question 5 est B, E.

### **QUESTION 1**

**La décentralisation en France :**

- A - se traduit par le transfert de compétences vers des collectivités territoriales
- B - se traduit par le transfert de services de l'Etat vers des échelons inférieurs
- C - s'accompagne de transfert de moyens
- D - est l'autre dénomination de la déconcentration

### **QUESTION 2**

**La direction départementale de la jeunesse et des sports est :**

- A - un service déconcentré de l'Etat
- B - un service décentralisé de l'Etat
- C - une autorité administrative indépendante
- D - placée sous l'autorité du Président du conseil général

### **QUESTION 3**

**Les compétences du maire en tant que représentant de l'Etat recouvrent notamment :**

- A - les fonctions d'état civil
- B - les fonctions électorales
- C - les fonctions d'aide sociale à l'enfance
- D - les fonctions d'entretien et de gestion des équipements sportifs

### **QUESTION 4**

**Parmi les collectivités territoriales, on compte :**

- A - les communes
- B - les Offices publics de l'habitat
- C - les communautés d'agglomération
- D - les régions

### **QUESTION 5**

**Les structures intercommunales se distinguent des collectivités territoriales par :**

- A - leurs compétences universelles
- B - leurs compétences limitées
- C - l'élection de leur exécutif au suffrage universel indirect

### **QUESTION 6**

**La caisse des écoles est :**

- A - un établissement public à caractère administratif
- B - un groupement d'intérêt économique
- C - présidée par le maire de la commune
- D - présidée par le préfet

### **QUESTION 7**

**Est (sont) personne(s) morale(s) de droit public :**

- A - le maire
- B - la commune
- C - le département
- D - le juge aux affaires familiales

### **QUESTION 8**

**La durée du mandat de maire est :**

- A - de 5 ans
- B - de 6 ans
- C - de 7 ans
- D - revue à chaque élection municipale

### **QUESTION 9**

**Le nombre de conseillers municipaux :**

- A - varie en fonction du nombre d'habitants de la commune
- B - est fixé par le maire
- C - est le même pour toutes les communes
- D - varie en fonction du nombre de candidats

### **QUESTION 10**

**Le président du conseil général :**

- A - est l'exécutif du département
- B - est le directeur général des services départementaux
- C - est élu parmi les conseillers généraux
- D - prépare et exécute les délibérations du conseil régional

### **QUESTION 11**

**Pour pouvoir voter aux élections municipales, il faut :**

- A - être âgé de 18 ans ou plus à la veille du premier tour de scrutin
- B - être âgé de 18 ans ou plus au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du scrutin
- C - être inscrit sur les listes électorales
- D - habiter la commune, sans condition de nationalité

### **QUESTION 12**

**L'aide sociale à l'enfance :**

- A - est une compétence obligatoire de la commune
- B - est une compétence obligatoire du département
- C - est une compétence obligatoire de la région
- D - est une compétence facultative pour toutes les collectivités territoriales

### **QUESTION 13**

**La restauration scolaire :**

- A - est une compétence obligatoire des communes
- B - est une compétence obligatoire des caisses des écoles
- C - est une compétence facultative des communes
- D - peut faire l'objet d'une délégation de service public

### **QUESTION 14**

**Lors d'un référendum décisionnel local dans une commune, peuvent participer au vote :**

- A - les électeurs de la commune
- B - tous les habitants de la commune
- C - toute personne ayant intérêt à agir

### **QUESTION 15**

**Pour être exécutoire, une délibération du conseil municipal :**

- A - doit être publiée ou affichée ou notifiée aux intéressés
- B - doit être publiée au Journal Officiel
- C - doit être transmise au représentant de l'Etat

### **QUESTION 16**

**Le contrôle de légalité des actes administratifs de la commune est un contrôle :**

- A - exercé par le maire sur ses services
- B - exercé par le préfet sur tous les actes administratifs de la commune
- C - exercé par le préfet sur certains actes administratifs de la commune
- D - a posteriori

### **QUESTION 17**

#### **Le compte administratif d'une commune :**

- A - rend compte de la réalisation des dépenses et recettes de l'année précédente
- B - prévoit l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année à venir
- C - fait l'objet d'une approbation du conseil municipal
- D - est facultatif pour les communes de moins de 10 000 habitants

### **QUESTION 18**

#### **La régie de recettes :**

- A - facilite l'encaissement des recettes
- B - permet d'encaisser tous types de recettes
- C - implique la nomination d'un régisseur et d'un régisseur suppléant
- D - répertorie l'ensemble des recettes

### **QUESTION 19**

#### **L'encadrement des enfants dans un accueil de loisirs :**

- A - peut faire l'objet d'une délégation de service public
- B - peut être délégué à une association
- C - doit obligatoirement être assuré par des agents publics

### **QUESTION 20**

#### **La fonction publique territoriale compte :**

- A - 8 filières, une cinquantaine de cadres d'emplois et plus de 250 métiers
- B - 12 filières, une centaine de cadres d'emplois et plus de 600 métiers
- C - environ 1 700 000 agents titulaires et non titulaires
- D - environ 6 000 000 d'agents titulaires et non titulaires

### **QUESTION 21**

#### **La filière animation :**

- A - comporte trois cadres d'emplois
- B - comporte deux cadres d'emplois
- C - est régie par la convention collective de l'animation
- D - comporte un grade d'animateur chef

### **QUESTION 22**

#### **Les sanctions disciplinaires dont un fonctionnaire peut faire l'objet sont notamment :**

- A - la réprimande
- B - le blâme
- C - la révocation
- D - la mise au placard

### **QUESTION 23**

#### **Sont agents de la fonction publique territoriale, notamment :**

- A - les gardiens de police municipale
- B - les adjoints techniques territoriaux
- C - les agents hospitaliers

### **QUESTION 24**

#### **La déclaration préalable à tout accueil de mineurs :**

- A - est obligatoire pour les accueils de loisirs sans hébergement depuis 2003
- B - est obligatoire pour les accueils de loisirs sans hébergement depuis 2007
- C - doit être obligatoirement accompagnée du projet éducatif lors de sa transmission
- D - doit être obligatoirement accompagnée du projet pédagogique lors de sa transmission

### **QUESTION 25**

#### **Dans le cadre des transports en commun :**

- A - les enfants de moins de 10 ans ne comptent que pour ½ place si l'effectif est égal ou inférieur à 10
- B - seuls les 10 premiers comptent pour ½ personne, au-delà de 10 chaque enfant compte pour un adulte
- C - le personnel d'encadrement doit se situer à l'arrière du car pour avoir l'ensemble des enfants dans son champ de vision
- D - le personnel doit se situer près des issues du véhicule

### **QUESTION 26**

#### **Sur la route :**

- A - un groupe d'enfants doit se déplacer à droite de la chaussée dans le sens de la marche
- B - un groupe d'enfants doit se déplacer à gauche de la chaussée dans le sens de la marche, pour être vu par les véhicules arrivant en face

### **QUESTION 27**

#### **L'arrêté du 31 juillet 2008 modifiant l'arrêté relatif aux seuils mentionnés aux articles R.227-14, R.227-17 et R. 227-18 du code de l'action sociale et des familles :**

- A - prévoit que le directeur d'un accueil de loisirs est inclus dans l'encadrement pour un effectif inférieur ou égal à 50 mineurs
- B - prévoit que le directeur d'un accueil de loisirs est inclus dans l'encadrement pour un effectif supérieur à 50 mineurs
- C - prévoit que le BAFD permet d'encadrer un accueil de mineurs de plus de 80 enfants
- D - prévoit que le diplôme nécessaire pour l'encadrement des accueils de mineurs de plus de 50 enfants soit inscrit au répertoire national des certifications professionnelles

### **QUESTION 28**

#### **Quels sont les documents à présenter en cas d'inspection des locaux d'un accueil collectif de mineurs ?**

- A - le récépissé de déclaration des locaux transmise au ministère chargé de la Jeunesse et des sports
- B - le contrat d'assurance des locaux
- C - le registre de sécurité des locaux tenu à jour
- D - le règlement intérieur

### **QUESTION 29**

#### **L'activité planche à voile :**

- A - se déroule exclusivement dans une zone de navigation nettement délimitée par des bouées ou des repères
- B - est définie par l'organisateur en fonction des conditions météorologiques et climatiques
- C - est réservée aux enfants âgés de plus de 15 ans
- D - peut être encadrée par un titulaire du BPJEPS spécialité activités nautiques mention monovalente voile
- E - doit être exclusivement encadrée par un titulaire du BEES option voile

### **QUESTION 30**

#### **Le taux d'encadrement des accueils de loisirs sans hébergement prévoit que :**

- A - 80 % des animateurs doivent être âgés de 18 ans révolus ou 17 ans avec la qualification d'animateur stagiaire
- B - 50 % au moins des animateurs doivent être brevetés
- C - le taux d'encadrement est de 1 adulte pour 8 enfants pour les enfants âgés de plus de 7 ans
- D - le taux d'encadrement est de 1 adulte pour 10 enfants pour les enfants de plus de 7 ans

### **QUESTION 31**

#### **En piscine :**

- A - il doit y avoir en plus de l'encadrement de la piscine, un adjoint d'animation dans l'eau pour 6 enfants de moins de 6 ans
- B - il doit y avoir en plus de l'encadrement de la piscine, deux adjoints d'animation dans l'eau pour 10 enfants de moins de 10 ans
- C - il doit y avoir en plus de l'encadrement de la piscine, un adjoint d'animation dans l'eau pour 5 enfants de moins de 6 ans
- D - l'adjoint d'animation dans l'eau doit être titulaire du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA)

### **QUESTION 32**

#### **Concernant les activités de montagne :**

- A - l'encadrement d'une initiation à l'escalade peut être assuré par un titulaire du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animation (BAFA)
- B - en alpinisme, le nombre de participants est limité à huit par encadrant
- C - en alpinisme, c'est l'encadrant qui détermine le nombre de participants
- D - il existe une législation spécifique à l'encadrement de la pratique des raquettes à neige en centre de vacances et de loisirs

### **QUESTION 33**

#### **Lors de la déclaration d'un incendie d'origine électrique, pour tenter de circonscire le début d'incendie, on doit :**

- A - utiliser un extincteur à eau avec additif
- B - utiliser un extincteur à poudre

### **QUESTION 34**

#### **Par temps de brume, le centre communal d'action sociale organise une sortie de personnes âgées en louant un car. Un accident se produit au départ à cause de l'éclairage défectueux des phares :**

- A - seul le chauffeur est responsable
- B - l'entreprise de transport est responsable
- C - une part de responsabilité peut être imputée à l'organisateur

### **QUESTION 35**

#### **Dans le sigle CHS / CTP, qu'est-ce-que le CHS ?**

- A - un centre d'hébergement social
- B - un comité hygiène et sécurité
- C - un comité d'habilitation pour la sécurité
- D - un centre de haute sécurité

### **QUESTION 36**

#### **La boulimie :**

- A - est une maladie hormonale entraînant un surpoids
- B - est un trouble du comportement alimentaire se traduisant par une sous-alimentation
- C - est un trouble alimentaire se traduisant par des consommations compulsives d'alimentation excessive

### **QUESTION 37**

#### **Pour l'accueil d'un enfant allergique, le PAI :**

- A - peut prévoir l'administration de médicaments par l'équipe d'encadrement
- B - interdit le déroulement de certaines activités dans le centre
- C - peut prévoir un régime alimentaire
- D - peut prévoir un aménagement d'horaires, de temps de repos, d'activités physiques

### **QUESTION 38**

**Depuis sa rénovation en 2003, le plan Vigipirate comprend :**

- A - 3 niveaux d'alertes : vert, orange, rouge
- B - 4 niveaux d'alertes : vert, orange, rouge, noir
- C - 4 niveaux d'alertes : jaune, orange, rouge, écarlate

### **QUESTION 39**

**Dans un centre de vacances, la personne de l'équipe d'encadrement chargée du suivi sanitaire des jeunes :**

- A - doit impérativement être un professionnel de santé
- B - a suivi la formation prévention et secours physique de niveau 1 (PSC1)
- C - est soumise au respect du secret professionnel
- D - décide du traitement à administrer

### **QUESTION 40**

**En cas de brûlure simple d'un enfant, l'animateur doit :**

- A - refroidir la zone atteinte sous l'eau courante pendant une quinzaine de minutes
- B - appliquer de la glace directement sur la brûlure
- C - percer les éventuelles cloques
- D - appliquer un désinfectant, un pansement stérile

### **QUESTION 41**

**Vous dirigez un centre de vacances pour enfants de maternelle :**

- A - vous pouvez autoriser l'utilisation des restes de nourriture pour le repas suivant, sous certaines conditions
- B - vos salles à manger ne comptent pas plus de 20 enfants, et pas plus de 6 enfants par table
- C - vos salles à manger ne comptent pas plus de 30 enfants, et pas plus de 5 enfants par table
- D - vous veillez à la conservation d'échantillons de repas pour les services de contrôle

### **QUESTION 42**

**Un enfant en accueil collectif doit obligatoirement être à jour des vaccins :**

- A - coqueluche
- B - hépatite C
- C - ROR
- D - BCG

### **QUESTION 43**

**Laquelle (lesquelles) de ces maladies est (sont) contagieuse(s) ?**

- A - varicelle
- B - rougeole
- C - rubéole
- D - méningite

### **QUESTION 44**

**Vous participez à la préparation de la kermesse de l'accueil de loisirs. En matière de bonne conservation, quels produits, servis aux enfants, vous paraissent devoir être privilégiés ?**

- A - cakes
- B - gâteaux à base de crème chantilly
- C - mayonnaise maison (œuf cru)
- D - biscuits secs (sablés, tuiles, etc.)

#### **QUESTION 45**

**En cas de canicule, quelles précautions peuvent être prises ?**

- A - maintenir les fenêtres fermées tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure
- B - maintenir les fenêtres ouvertes tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure
- C - créer des courants d'air

#### **QUESTION 46**

**Dans un foyer pour personnes âgées ou une structure sportive, qui peut utiliser un défibrillateur automatisé externe ?**

- A - uniquement un membre du corps médical habilité
- B - uniquement un titulaire de l'attestation de formation aux premiers secours (AFPS)
- C - tout citoyen depuis un décret du 4 mai 2007

#### **QUESTION 47**

**Pour animer un atelier peinture :**

- A - vous préparez votre séance en expérimentant à l'avance la technique que vous allez proposer
- B - vous attendez le jour J pour découvrir la technique avec les enfants et jouer la carte de l'improvisation
- C - vous multipliez la documentation et les recherches

#### **QUESTION 48**

**La période sensori-motrice :**

- A - est une étape de la construction mentale de l'enfant de la naissance à 2 ans
- B - est une étape qui se poursuit de l'adolescence à l'âge adulte

#### **QUESTION 49**

**Vous constatez des marques de coups sur le corps d'un enfant. Il se confie à vous :**

- A - vous l'écoutez avec attention et accueillez ses propos avec considération
- B - vous relativisez ses propos en les minimisant pour le rassurer
- C - vous informez le directeur et l'équipe de vos constatations et de vos suspicions
- D - vous veillez à ce qu'un suivi soit assuré

#### **QUESTION 50**

**Un enfant commet un vol dans l'accueil de loisirs :**

- A - vous reconfortez la victime et tentez de « réparer » les conséquences du vol
- B - vous rappelez la loi à l'enfant qui a commis le vol pour l'aider à prendre conscience de ses actes
- C - vous relativisez et minimisez l'acte pour conserver un climat serein

#### **QUESTION 51**

**Le projet pédagogique :**

- A - traduit en actions concrètes les orientations du projet éducatif de l'organisateur
- B - détermine les orientations du projet éducatif
- C - définit le mode de fonctionnement de la structure
- D - définit les moyens humains, financiers, matériels de la structure

#### **QUESTION 52**

**Le projet personnalisé de scolarisation a pour but :**

- A - de remplacer le projet d'établissement
- B - d'accueillir les élèves présentant un handicap dans les meilleures conditions
- C - de décliner le projet pédagogique

#### **QUESTION 53**

**Le sigle ERP signifie :**

- A - espace recevant du public
- B - espace de réalisation pédagogique
- C - établissement recevant du public